

Implantation

Le périmètre, attribué pour le concours, est situé au cœur d'un ensemble bâti fort, composé de bâtiments historiques qui dialoguent entre eux. De la même manière, les aménagements extérieurs que sont la place en dur de « la patinoire » et les infrastructures sportives situées dans le secteur nord/est ont également une présence marquée et se complètent au gré des différentes activités sportives et culturelles. L'intention du projet présenté ici n'est pas d'interférer dans cette harmonie générale mais au contraire, d'être un « trait d'union », un lien complémentaire entre ces espaces et volumes participant à la vie du village de Tavannes.

En choisissant d'implanter le bâtiment dans le secteur sud-est, les surfaces de récréation actuelles et les infrastructures sportives sont maintenues, de même que les accès des véhicules récemment rénovés. Par contre, tout l'enjeu réside à maintenir la relation entre les bâtiments situés le long de la Rue du Fover et les bâtiments de l'école primaire de manière à ne pas casser cet équilibre.

La solution proposée ici tient compte de ce paramètre primordial. Partiellement enterré, le bâtiment projeté permet de maintenir le dialogue du bâti existant. En ne dépassant que d'un étage depuis la Rue des Sources, il se fond dans le paysage, s'intégrant discrètement à son contexte. Les locaux qui le composent s'ouvrent sur une large surface orientée sud/est où une attention particulière est apportée au maintien et à la mise en valeur de la végétation actue∎e. Le niveau de cet espace offre un milieu privatif et protégé où la topographie du terrain permet à ses utilisateurs de se retrouve pour apprendre, jouer,... en toute sécurité.

Lumière naturelle

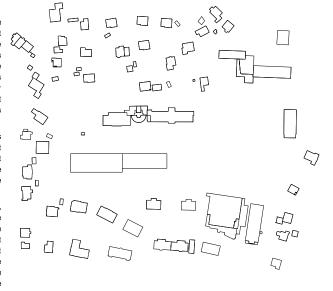
Pour les différentes entités, les vestiaires sont organisés dans les espaces de circulations, le long des salles de classes. Les ouvertures généreuses qui y sont disposées amènent un apport conséquent de lumière naturelle et animent ces surfaces. Le couloir se métamorphose alors en espace d'échanges, d'expositions et d'animations diverses.

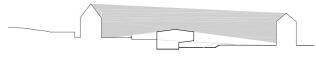


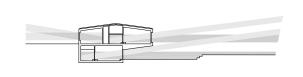
Etablis sur une trame régulière, les murs de béton qui séparent les salles de classes deviennent des parements architecturaux qui permettent le déploiement de surfaces couvertes extérieures au sud/est. La forme symétrique à la toiture de ces parties d'ouvrage optimise l'apport de lumière naturelle tout en élançant le volume dans l'espace.

La géométrie de ces pans de béton percés des 2 couloirs de circulation permettent de ramener les contraintes des grands porte-à-faux de manière simple et rationnelle sur la structure

Toujours dans un souci d'être un lien entre les bâtiments situés le long de la Rue du Fover et les bâtiments de l'école primaire, le bâtiment se veut minéral dans des teintes naturelles en rejoignant là encore le bâti existant.









Accès

Les accès récemment remis en état sont maintenus. La répartition des places de stationnement s'organise en 3 secteurs différents. Le premier, le plus conséquent, comprend 34 places. Il est situé « sur le toit » des classes enfantines, à l'emplacement de l'actuel parking. Son emplacement central permet à celui-ci de fonctionner de manière optimale tant pour l'école primaire que pour le bâtiment projeté. Le second, à l'arrière, complète le premier et pourrait être attribué soit au personnel des classes enfantines et EJC ou alors être l'endroit qui permet aux parents d'amener et venir chercher leurs enfants.

Le solde des places demandées s'organise en sens unique le long de la rue des Sources ainsi que le long de la rue située au sud/est de la parcelle du projet, donnant un sens et une fonction à cette route. Ces dernières permettent de compléter les places actuelles lors de manifestations drainant plus de monde (par exemple, fêtes d'écoles, manifestations à la Salle Communale,...) en offrant un nombre total de 69 places de parc.

Organisation interne et circulations

Au niveau 0 un hall d'accès unique rassemble les enfants. De celui-ci, ils sont alors instinctivement dirigés vers les espaces qui les concernent au travers de larges couloirs ou d'un escalier sculptural et lumineux.

Les classes enfantines ainsi que les espaces de services qui leurs sont attribués occupent le niveau -1, partie Nord. Toutes ces surfaces ont un accès direct sur l'aménagement extérieur qui leur est dédié. Un groupe sanitaire et un accès indépendant sur l'extérieur est placé à mi-chemin des 4 classes projetées. Le solde de cet étage, partie Sud, est occupé par les locaux parascolaires. Tantôt, il permet de compléter les classes enfantines projetées. tantôt il participe aux activités de l'EJC ou de toute autre forme d'utilisation indépendante, sans avoir à interférer avec les

L'EJC occupe l'espace Sud du niveau 0. Idéalement orienté, ces locaux sont proches du hall, permettant ainsi à ses utilisateurs d'aller et venir sans la moindre incidence sur l'école enfantine. L'accès central indépendant du niveau -1 permet également aux enfants et enseignants d'accéder aux aménagements extérieurs. Les locaux de services, tels que la cuisine par exemple, sont situés au même étage, permettant ainsi un regroupement de ces surfaces. Elles bénéficient en outre d'un accès indépendant, directement depuis l'extérieur.

La forme du bâtiment projeté permet de dégager des volumes en attique. Ceux-ci sont dédiés à la technique mais viennent également encore compléter les rangements.

